

<https://47.snuipp.fr/Appel-pour-l-Education-prioritaire>



# Appel pour l'Éducation prioritaire

- École - Éducation Prioritaire -

Date de mise en ligne : vendredi 27 janvier 2017

Dernière mise à jour : 27 janvier 2017

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

À l'occasion de son colloque national sur l'éducation prioritaire le 26 janvier, le SNUipp-FSU rend publiques deux enquêtes [1] qu'il a menées sur deux des dispositifs mis en place : l'allègement de service des PE et le dispositif "Plus de maîtres que de classes" ; il lance un appel pour l'Éducation prioritaire soutenu par de nombreux chercheurs et spécialistes de l'école.

Faire accéder tous les élèves à une formation de haut niveau tout en affirmant qu'ils en sont tous capables fonde notre projet pour l'école.

Or, notre système éducatif ne permet pas de réduire les inégalités : le poids de l'origine sociale d'un élève sur ses performances scolaires est ainsi bien plus marqué en France que dans les autres pays de l'OCDE et l'écart entre les plus forts et les plus faibles ne cesse de se creuser.

Cette inégalité face à l'éducation, liée pour beaucoup à un sous-investissement budgétaire structurel dans le premier degré, est la première des injustices contre lesquelles nous ne devons cesser de lutter.

Alors que près d'un élève sur cinq est scolarisé en éducation prioritaire, c'est particulièrement dans ces territoires que sont corrélées les difficultés sociales et scolaires.

C'est pour cette raison que nous partageons les fondements de l'éducation prioritaire : « donner plus et mieux à ceux qui ont moins », pour un système plus équitable.

La mise en place de maîtres supplémentaires, de la scolarisation des moins de trois ans et de temps mis à disposition des enseignants pour travailler en équipe constituent pour nous des premières mesures prometteuses.

La scolarisation précoce, le travail en équipe et l'augmentation du taux d'encadrement des élèves sont pour nous des leviers de réduction des inégalités scolaires.

Nous affirmons aujourd'hui que pour répondre aux enjeux de justice sociale, pour faire progresser et réussir tous les élèves sur la base de contenus d'apprentissages ambitieux, il est indispensable de renforcer les politiques d'éducation prioritaire, ce qui nécessite :

- d'amplifier les investissements dans l'éducation prioritaire pour renforcer les dispositifs qui permettent de travailler autrement ;
- de réduire significativement le nombre d'élèves par classe ;
- de renforcer la scolarisation des moins de trois ans respectueuse de leurs besoins ;
- d'abonder les moyens en enseignants spécialisés autant que nécessaire ;
- d'instaurer le travail en équipe par du temps dégagé et des maîtres supplémentaires dans toutes les écoles ;
- de mettre en oeuvre une formation initiale de qualité prenant en compte toutes les dimensions du métier ;
- de bâtir une formation continue qui permette un croisement avec la recherche.

Toute seule, l'école ne résoudra pas tous les problèmes. L'investissement en éducation prioritaire doit aussi s'accompagner de politiques de lutte contre les inégalités sociales, culturelles, économiques et d'une réelle politique de mixité sociale.

Pour autant, l'école peut déjà beaucoup. C'est ce qui fonde notre volonté commune d'œuvrer pour qu'à travers l'éducation prioritaire, notre école se transforme pour permettre réellement la réussite de tous les élèves. Investir pour l'éducation prioritaire, c'est investir pour l'école, c'est investir pour l'avenir.

*Post-scriptum :*

## **Parmi les signataires de cet appel :**

Gérard Aschieri, Élisabeth Bautier, Serge Boimare, Véronique Boiron, Stéphane Bonnery, Alain Bourgarel, Rémi Brissiaud, Dominique Bucheton, Olivier Burger, Pierre Champollion, Roland Charnay, Yvonne Chenouf, Didier Daeninckx, Laurence De Cock, Éric Debarbieux, Christian Deghilage, Marc Demeuse, Marc Douaire, François Dubet, Bertrand Geay, Roland Goigoux, Frédéric Grimaux, Isabelle Guillard, Jean-Pierre Jaffre, Yves Jean, Christophe Joigneaux, Françoise Lantheaume, Alain Legendre, Claude Lelièvre, Françoise Lorcerie, Corinne Marlot, Philippe Meirieu, Hubert Montagner, Laurent Mucchielli, Denis Paget, Christine Passerieux, Pierre Perier, Éric Plaisance, Eirick Prairat, André Robert, Jean-Yves Rochex, Hélène Romano, Jean-Pierre Terrail, Marie Toullec-Thery, Chantal Zaouche-Gaudron

---

[1] Voir dans le fichier joint